

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de la Santé Publique, le **Dr MANAOUDA Malachie**, informe l'opinion publique que deux (02) cas suspects de diphtérie ont été notifiés dans les régions du Centre et du Sud, respectivement le 07 novembre et le 07 décembre 2023. Ces notifications interviennent au moment où le Nigeria voisin est frappé par une épidémie de diphtérie marquée par 557 cas confirmés et 73 décès déjà été enregistrés.

La diphtérie est une maladie infantile très contagieuse, qui se transmet par voie aérienne lors de l'inhalation de gouttelettes respiratoires ou par contact avec des articles souillés par des sécrétions de personnes infectées. Elle se manifeste par des maux de gorge, une voix rauque, un gonflement du cou, la fatigue, la fièvre et des difficultés respiratoires pouvant entraîner la mort.

La diphtérie est évitable par la vaccination, et fait partie des maladies prises en compte dans la vaccination de routine du Programme Elargi de Vaccination.

Face à cette situation qui constitue un risque majeur de santé publique, le Ministère de la Santé Publique, a initié les mesures suivantes dès la notification du premier cas :

- Le renforcement de la surveillance épidémiologique sur l'étendue du territoire ;
- La conduite des investigations multisectorielles et la recherche active des cas et des personnes contacts ;
- La tenue d'activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire.

Par ailleurs, le personnel soignant est invité à notifier immédiatement et à isoler tout cas suspect en évitant de le déplacer. Le respect des règles de prévention et de contrôle de l'infection demeure de rigueur.

Compte tenu du fait que la diphtérie se transmet par voie respiratoire les méthodes barrières ci-après sont recommandées :

- **Lavage régulier des mains avec de l'eau propre coulante et du savon;**
- **Port du masque avant tout contact avec les personnes malades et leurs fluides corporels;**

La vaccination antidiphtérique reste le meilleur moyen de prévention contre ladite maladie et est fortement recommandée. Celle-ci se fait par la vaccination de routine pour les enfants et par les rappels pour les adultes.

Pour toute information supplémentaire ou devant tout cas suspect, veuillez appeler le numéro vert 1510.



www.minsante.gov.cm

Dr. MANAOUDA MALACHIE